

Relations industrielles Industrial Relations



Le syndicalisme français dans la Ve république, par Raymond Le Bourre, Calmann-Levy Editeurs, 3, rue Auber, Paris, 1969, 212 pp. 606 francs.

Louis-Marie Tremblay

Volume 15, numéro 2, avril 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022043ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022043ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, L.-M. (1960). Compte rendu de [*Le syndicalisme français dans la Ve république*, par Raymond Le Bourre, Calmann-Levy Editeurs, 3, rue Auber, Paris, 1969, 212 pp. 606 francs.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 15(2), 278–280. <https://doi.org/10.7202/1022043ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1960

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

cas de maladies mentales. Pfiffner va jusqu'à soutenir que le contremaître devrait être capable de régler bien des cas personnellement. Quand on songe aux nombreuses années d'entraînement et d'expérience qu'il faut pour développer un thérapeute compétent, il semble que Pfiffner fait preuve d'un idéalisme béat. — D'ailleurs, si le contremaître passe la majeure partie de son temps en entrevue, quand pourra-t-il organiser, planifier, et contrôler la production de son département? Quand il est question de « Guidance », et de « Counseling », il vaudrait mieux s'en remettre malgré tout à la compétence professionnelle. L'auteur consacre plusieurs chapitres aux responsabilités cliniques du contremaître.

Comme la majorité des chercheurs Pfiffner ramène la motivation des employés au moral et à plusieurs facteurs de moral qui sont extrinsèques au travail lui-même. Selon lui la participation des employés à la solution de divers problèmes demeure une des plus grandes forces motivantes. Sur ce point nous ne sommes pas du tout d'accord. En principe une politique de participation est acceptable et même souhaitable. Cependant, si l'on considère la complexité des problèmes résultant de la technologie moderne, et les connaissances requises pour aborder ces problèmes, il devient évident que la participation des employés à la planification et à l'organisation de la production va diminuer constamment. Elle diminuera davantage avec la venue de l'automatisation.

Pfiffner aborde le problème de la discipline de façon réaliste et pratique. Ce chapitre est probablement le mieux étoffé du volume. Nous sommes d'accord avec Pfiffner pour une approche individuelle aux problèmes du développement de la gérance.

En résumé, ce volume n'apporte rien de neuf. Il y gagnerait énormément à être réduit. Les répétitions sont nombreuses au point que plusieurs lecteurs n'auront pas le courage d'en terminer la lecture.

C.-R. GIROUX

Le syndicalisme français dans la Ve république, par Raymond Le Bourre, Calmann-Levy Editeurs, 3, rue Auber, Paris, 1959, 212 pp. 606 francs.

La maison Calmann-Levy vient d'éditionner une excellente brochure où Raymond Le Bourre tente de faire le point pour le monde syndical français. Il est vrai que cette publication s'adresse plus directement aux milieux ouvriers de la France. Néanmoins, elle ne manquera pas d'attirer l'attention de ceux qui se préoccupent de l'histoire des mouvements ouvriers à l'étranger, d'abord, par son actualité, et en second lieu, par sa présentation.

« Le syndicalisme français dans la Ve république » est une appréciation toute fraîche d'événements très récents que le recul du temps permettra peut-être de mieux évaluer. Cette appréciation est présentée dans un style vigoureux, agressif, souvent de combat et susceptible de soulever certaines controverses. Pour cette raison, elle comporte parfois des biais et des imprécisions. Ainsi, certaines remarques à l'égard de la « Confédération générale des travailleurs chrétiens » (C.F.T.C.) ou de la « Confédération générale du travail » (C.G.T.) s'expliquent si l'on considère que l'auteur n'est pas exempt de préjugés, ayant été membre du parti communiste avec lequel il a définitivement rompu et ayant été l'un des artisans de la scission de 1947 qui donna naissance à la « Force ouvrière » (C.G.T.-F.O.) dont il est le secrétaire général depuis 1952. C'est pourquoi l'auteur est parfois entraîné à faire l'apologie de la C.G.T.-F.O. et à lui assigner une mission particulière.

C'est l'oeuvre d'un militant syndical, sincère, convaincu et fortement engagé qui se fait tantôt polémiste, tantôt théoricien. A notre point de vue, le théoricien a moins de succès que le polémiste. Par exemple, le chapitre III intitulé: « Le problème des salaires » ressemble à un traité d'économie politique miniature et nuit à l'unité logique du volume. On conçoit facilement que l'auteur veuille faire une preuve. Mais l'importance qu'il y consacre est en dehors des limites de la thèse qu'il soutient.

Par contre, l'auteur réussit beaucoup mieux lorsqu'il s'attaque aux problèmes qui confrontent le monde ouvrier. Le chapitre II, « force et faiblesse du mouvement syndical » et le chapitre IV, « économique » sont des plus intéressants et démontrent un effort concret de pen-

sée et une prise de conscience réaliste.

La thèse de Le Bourre consiste essentiellement dans ceci. Avec l'avènement de la Ve république, le syndicalisme français est à la croisée des chemins. Il est présentement responsable de sa propre faiblesse. S'il veut occuper la place qui lui revient de droit au sein de la société, il doit abandonner ses schèmes doctrinaires traditionnels, et devenir réaliste sur le plan économique.

Lors de la crise du 13 mai, le syndicalisme devait opter entre « l'aventure du coup d'Etat militaire, celle à l'autre extrémité du Front populaire et de l'arrivée des communistes au pouvoir; l'affermissement du gouvernement Pflimlin, ce qui aurait été le triomphe de la légalité, enfin, solution qui a prévalu, la remise des pouvoirs de la République au général de Gaulle, ce qu'on pourrait appeler le triomphe de la légitimité » (p. 19). Le Bourre est gré au syndicalisme d'avoir malgré ses hésitations su éviter l'écueil d'un nouveau « Front Populaire » qui aurait fait le jeu des communistes et d'avoir adopté une attitude constructive, signe de maturité sociale.

Le syndicalisme en sort grandi et apparaît dans la Ve république comme une force sociale reconnue et acceptée par le gouvernement et l'opinion publique. A lui d'en profiter pour s'affirmer et prendre la place laissée libre par l'affaiblissement des partis politiques et reprendre en main une partie des pouvoirs économiques et sociaux que le gouvernement a usurpé parce que le monde syndical était incapable de prendre ses responsabilités.

Pour ce, il importe que le mouvement se repense. Sa faiblesse ne réside pas dans l'insyndicalité des travailleurs français ni dans l'instabilité des adhérents mais en lui-même, soit dans sa politisation et son incapacité de renouvellement intellectuel.

Selon Le Bourre, la saisie de la C.G.T. par les éléments communistes a entraîné la politisation du mouvement parce que le parti communiste dirige l'action de la C.G.T. et parce que l'adhésion à une autre centrale signifie un engagement ou une prise de position contre la C.G.T. communiste. Dans l'opinion du recenseur, il ne faudrait pas trop insister sur ce phénomène de la politisation,

car les syndiqués cégétistes ne sont pas nécessairement pro-communistes. En fait, les syndiqués français, en période de crise se montrent plutôt nationalistes que pro-communistes.

En second lieu, Le Bourre reproche au mouvement syndical son absence de renouvellement intellectuel même au sein des confédérations libres. Il lui reproche de conserver l'utopisme du syndicalisme révolutionnaire d'avant la première guerre mondiale et de ne pas avoir évolué sensiblement sur le plan des concepts, depuis la Charte d'Amiens (1906). Ceci constitue sa grande faiblesse. Ceci explique l'apathie des travailleurs vis-à-vis lui et son incapacité de remplir le rôle social qui lui revient.

Mais l'auteur laisse de côté un autre aspect de la faiblesse du mouvement syndical en France parce qu'il ne semble pas utile pour l'élaboration de sa thèse. Sur le plan structurel, le mouvement syndical français est soumis à deux tendances opposées. L'une décentralisatrice, spécialement chez les syndicats libres, selon laquelle le local conserve par rapport à la confédération une autonomie considérable quant à la détermination et à la mise en pratique des politiques syndicales. L'autre centralisatrice en matière de négociation collective, due d'une part au rôle des organismes gouvernementaux et d'autre part à la pratique de la négociation collective au niveau national ou régional. C'est pourquoi, à notre point de vue, il semble que pour être vraiment efficace, la réforme sur le plan des principes ou des politiques doit s'accompagner d'une réforme sur le plan des structures.

Pour pallier aux déficiences du mouvement syndical devant la situation nouvelle, Le Bourre propose l'abandon de l'expectation d'un renversement de l'ordre social et l'adoption d'une action économique concrète. Il montre que depuis 1955, la création des causes de retraite complémentaire, l'institution de l'allocation complémentaire de chômage, etc., ont ouvert de larges opportunités à l'action syndicale constructive. L'acceptation du fait syndical par la société constitue présentement sa force. C'est pourquoi, le monde syndical pour ne pas manquer à sa mission se doit d'abandonner les conceptions syndicales et les schèmes théoriques de 1906 pour se tourner vers l'action économique.

En employant la classification de Hoxie, nous dirions qu'il doit cesser d'être un mouvement « up lift » ou « predatory » pour devenir « business-like ».

LS-MARIE TREMBLAY

Le travail selon saint Jean Chrysostome, par Lucien Daloz, P. Lethielleux, coll. « Théologie, pastorale, spiritualité », Paris, 1959, 1 vol., 194 pp.

Il y a quelques années, dans un article qu'il écrivait pour la revue *Esprit*, lequel a été ensuite réédité sous le titre *Pour une théologie du travail*, le R.P. Chenu observait, non sans amertume, que l'on n'était pas encore parvenu à élaborer une théologie du travail alors que la réflexion des théologiens depuis longtemps s'était portée sur des sujets comme la guerre, les affaires, l'histoire, etc. Pourtant, ce n'est pas le besoin qui manque. Car le travail dans notre civilisation a acquis une signification et une importance considérable. Et puis des erreurs d'optique très graves sont en train de se frayer un chemin dans beaucoup d'esprits.

Si une véritable théologie du travail n'a pas été élaborée, les chrétiens ont toujours eu des vues sur la nature du travail, sa place et son rôle dans la vie. En ces derniers temps, il faut se réjouir de voir des théologiens se pencher sur ce sujet et mener des recherches systématiques conduisant à une véritable théologie du travail.

L'ouvrage que présente Lucien Daloz est une heureuse contribution dans ce domaine. Il est vrai qu'il se limite à un secteur particulier de la Tradition, mais une multitude d'études semblables sont nécessaires si l'on veut en arriver à une oeuvre de synthèse.

L'auteur a donc relevé dans les écrits de saint Jean Chrysostome et les Pères Antiochiens ce qu'ils ont dit sur le travail. Si aucun d'eux n'a traité à fond ce problème, il leur est arrivé souvent d'exprimer ici et là comment ils le concevaient.

Voici le titre des chapitres sous lesquels l'auteur analyse leurs réflexions: L'homme dans le monde matériel; la dignité du travail; le travail dans l'histoire

du salut; travail et nature humaine; travail et relations humaines; la technè; Dieu et le travail de l'homme; le travail dans la tradition antiochienne; conclusions.

Nous ne saurions dire tout l'intérêt que nous avons eu à lire cet ouvrage bien fait selon une méthode rigoureuse. Nous croyons que l'auteur a apporté une contribution indispensable à ceux qui voudront continuer d'explorer un tel sujet et ainsi collaborer à l'édification d'une théologie du travail.

GÉRARD DION

Managing by Communication, by Willard V. Merrihue, McGraw-Hill Co. Inc., 1960, 300 pp., \$7.05.

Voici l'un des trop rares bons volumes en provenance d'administrateurs qualifiés. A l'emploi de la General Electric, monsieur Merrihue a été le grand responsable de la mise en opération des programmes d'entraînement de cette compagnie en matière de communications et de relations industrielles. Dans le travail qu'il présente, il s'inspire de sa propre expérience et illustre constamment sa pensée par des exemples tirés en majeure partie des dossiers de cette compagnie.

Toutefois, *Managing by Communication* est un livre d'un intérêt limité qui s'adresse à un groupe particulier. Il apporte peu de nouveau et se situe surtout au niveau de généralités déjà connues. Parfois, la présentation et le ton se rapproche trop du « Comment se faire des amis » de Dale Carnegie. En ajoutant à la construction, l'absence de références et de notions bibliographiques, il présente peu d'intérêt sur le plan académique. D'ailleurs, l'auteur ne lui assigne pas cette fin.

Dans la préface il écrit: « This book has been designed to help managers at all levels from first line supervision to chief executives better to understand how to get work performed through people ». « There has been no intent to delve deeply into communication theory, nor to write as a theoretician or specialist in the complex social, political and economic areas treated; rather the concern has been with the practical